

Assemblée générale ordinaire du 4 décembre 2021

- compte rendu -

Membres présents et représentés : Albaret Aurélie (représentée), Azam Dominique, Bataille Julien (représenté), Béné Claude (représenté) Bernard Xavier, Bouchet Eric (représenté), Brechon Franck, Brechon Maëlle (représentée), Broucas Laurent, Camilleri Charly (représenté), Capet Elodie, Castellvi Georges, Castellvi Guilhem (représenté), Chevalier Yves (représenté), Colonna D'Istria Henry, De Simon Pierre, Dory Franck (représenté), Dupuy Claire (représentée), Duvernay Sylvaine (en visioconférence), Encuentra José Oscar (représenté), Ferriz Léa, Galinier Martin, Galy Boris, Gautret Eric (en visioconférence), Gavage Christian, Grivès Yves (représenté), Guttierrez Paco, Hanotte Alice (représentée), Kastelnik Jocelyne, Lambert Leslie, Lejeune Alain (représenté), Nantet Emmanuel (représenté), Porra Valérie (représentée), Ribes Jean-Charles, Robert Fernand, Romestant Séverine (en visioconférence), Salvat Michel, Sicre Jean, Simonin Guy, Teston Annick (représentée).

Invités : Maria Merce Pujol Berche (Vice-présidente UPVD), Philippe Lenfant (Cefrem), Jean-Pierre Gillery (Adjoint au Maire de Collioure), Galinier Martin (directeur Cresem).

Invités excusés : Guy Llobet Maire de Collioure (excusé, représenté par Jean-Pierre Gillery), , Grégory Marty Maire de Port-Vendres (excusé), Yvan Auguet Président de l'UPVD (excusé, représenté par Philippe Lenfant et Marià Mercè Pujol Berche, Vice-Présidente).

La séance s'est ouverte à 10 h 20, le quorum étant atteint.

Le Président donne lecture à l'assemblée de la liste des excusés et des membres représentés, puis il remercie l'université Perpignan Via Domitia pour son accueil à l'occasion de l'Assemblée Générale, et plus globalement tout au long de l'année.

Il rappelle ensuite la douloureuse disparition de Cyr Descamps, fondateur et Président d'honneur de l'Aresmar survenue cette année et revient sur l'apport de Cyr à l'archéologie sous-marine en Roussillon, tant par les fouilles qu'il a dirigées, que par les efforts de pédagogie et de transmission qui ont caractérisé son engagement. À cette occasion, il rend hommage au fondateur de l'association, présente ses condoléances à son épouse, à la suite de quoi l'assemblée observe une minute de silence en sa mémoire. Les participants sont aussi invités à se rendre au cimetière de Leucate l'issue de la réunion afin de lui rendre un dernier hommage.



La parole est ensuite donnée aux partenaires. Marià Mercè Pujol Berche, vice-présidente de l'UPVD, rappelle l'importance accordée à l'Aresmar pour son travail de recherche et de transmission au public ainsi qu'à chaque génération d'étudiants. Philippe Lenfant, du

département de Biologie de l'UPVD, indique qu'une plateforme de 300 m² s'installe à Port-Vendres et qu'elle permettra l'accueil d'étudiants et le gonflage de bouteilles de plongées. Pour finir, Jean-Pierre Gillery, adjoint au Maire de Collioure exprime son intérêt personnel ainsi que celui de la ville qu'il représente pour le patrimoine archéologique sous-marin et pour l'Aresmar. Il indique également que l'association sera la bienvenue pour toute opération.

Rapport moral

Le bilan moral est présenté par le Président.

« Après une année 2020 éprouvante pour la vie associative, l'année 2021 n'a pas été un long fleuve tranquille, et nombre d'associations, quels que soient leurs champs d'activités, peinent à reprendre le rythme de fonctionnement et d'action qu'elles avaient avant la crise sanitaire. Heureusement, je pense que nous avons pu faire face, avec quelques adaptations, et réaliser en 2021 des objectifs fixés. Notamment, et c'est le plus important, notre programme de terrain a globalement pu être tenu.

Le fonctionnement d'une structure comme l'Aresmar repose sur plusieurs pôles qui tous concourent à réaliser les actions que nous nous sommes fixés. Que l'un d'eux vienne à défaillir, et c'est l'action même de l'association qui s'en trouve paralysée.

Le premier de ces pôles est constitué des membres eux-mêmes, qui fondent la richesse de l'association. Actuellement, le nombre de membres est stable, autour d'une soixantaine.

C'est peu dire que les membres ont répondu présent à chaque fois que cela a été nécessaire, avec une trentaine qui se sont investis à différents moments de l'année, venant parfois de loin, la Savoie ou l'Allier par exemple. S'investir ne signifie d'ailleurs pas uniquement venir plonger, mais mettre la main à la pâte pour toutes les tâches plus ingrates de préparation et d'entretien du matériel. Que toutes et tous soient remerciés de cet investissement.

Je voudrais souligner en la matière un renouvellement des membres actifs, avec un rajeunissement des effectifs. Nous le devons notamment à la création du master APPM à l'UPVD, dont nous intégrons les étudiants qui le souhaitent, mais pas uniquement. D'autres jeunes, qui ne sont pas ou plus en master, nous ont rejoint de manière tout à fait active sur les temps de préparation. Cette évolution est le gage d'un renouvellement et d'une transmission active.

Le second pôle d'importance pour la vie de l'Aresmar est le pôle technique. L'archéologie sous-marine requiert un matériel important, qui doit fonctionner sans faille au moment voulu. Posé comme cela, cette assertion paraît évidente et simple. Pourtant, elle demande des heures d'intervention dans l'hiver et au printemps. L'avant saison a d'ailleurs été consacrée à deux grosses interventions de mécaniques sur le bateau, prise en charge par Jean-Charles Ribes, qui a sans doute fait un vrai plein temps pour que tout fonctionne à l'heure de la mise à l'eau, secondé notamment Henri Colonna et Boris Galy.

Ces opérations sur le bateau ont été facilitées grâce au hangar mis à disposition par les services techniques de la mairie de Port-Vendres qui nous permet de travailler au sec et à l'abri. En matière technique, je soulignerais l'aide essentielle apportée par Marc François, Capitaine du port de Port-Vendres, qui nous a octroyé une place d'avril à septembre, judicieusement située dans la zone de la criée, qui permet un accès facile au bateau. Qu'ils en soient tous remerciés.

Enfin, l'année 2021 a été marquée en matière de matériel par un investissement dans une nouvelle motopompe. Nous avons donc maintenant cinq aspirateurs à sédiments complets, autrement dit de couvrir les besoins de quatre plongeurs en même temps, tout en ayant une réserve complète en cas de panne.

Notre programme d'opérations de terrain a donc pu être tenu grâce au parfait fonctionnement du matériel sur lequel Jean-Charles a aussi veillé pendant le déroulement des opérations.

Troisième pôle d'importance, les finances. Cette année, nous avons bénéficié de ressources supplémentaires par rapport aux années précédentes, d'où notamment l'achat de la pompe déjà évoqué. En effet, en suivant les conseils de Valérie Porra et avec l'aide d'Olivier Passarius, notre demande auprès du Département a pu être ajustée pour obtenir 1500 € de subvention. La région Occitanie nous a aussi octroyé la somme de 2500 €, de sorte que nous pouvons envisager l'avenir plus sereinement. Il n'en demeure pas moins que ces financements sont liés aux opérations même et qu'aucun n'est accordé spécifiquement pour couvrir les frais de la structure, d'où l'impérieux besoin de maintenir un niveau d'activité élevé pour subvenir aux frais fixes et épargnera fin de faire face à de grosses dépenses imprévues en matériel notamment. À ce titre, je remercie Jocelyne Kastelnik et Eric Bouchet pour leur gestion précautionneuse des fonds qui permet justement de reconstituer une capacité d'épargne, signe d'une capacité d'investissement en hausse.

Autre point auquel je suis sensible, l'année 2021 a été placée sous le signe de partenariats actifs, l'Aresmar évoluant dans un écosystème riche avec lequel nous devons interagir. Outre les partenariats institutionnels, et je remercie ici tout particulièrement Jean-Pierre Gillery adjoint au Maire à Collioure, ainsi que la Commune de Port-Vendres et son Maire Grégory Marty, des partenariats scientifiques ont été poursuivis ou renforcés. Notamment les sondages réalisés à Collioure ont donné lieu à de nombreux échanges avec le Service Archéologique Départemental et l'Association Archéologique des Pyrénées-Orientales. Un partenariat a aussi été formalisé avec le Parc Marin pour utiliser leur ROV, ou encore avec la Réserve marine pour accéder très libéralement à ses eaux. En effet, nous avons cette année travaillé à Banyuls et nous pouvons savoir gré à la réserve marine de Banyuls-Cerbère de nous avoir accueillis en nous autorisant à plonger dans des secteurs habituellement interdits d'immersion, ou à mouiller le bateau dans des secteurs interdits d'ancrage. Frédéric Cadène et Ronan Rivoal ont tout à fait compris l'intérêt de nos travaux et les ont facilités. Qu'ils en soient remerciés

C'est aussi bien entendu notre partenariat avec l'université, initié par Cyr Descamps il y a trente ans, et renforcé il y a quelques années par la volonté de Martin Galinier et de Georges Castellvi. La convention qui en règle le fonctionnement est arrivée à échéance et doit être resignée, démarche administrative lancée qui débouchera dans les prochaines semaines.

Autre partenariat sur lequel je souhaite revenir, celui engagé sous l'impulsion de Jean Sicre avec Subcam, festival du film d'archéologie sous-marine. Je n'ai pu assister à l'édition 2021 retenu par des obligations professionnelles, mais tous les retours que j'ai eu de l'organisation comme de la programmation ont été excellents.

Enfin, l'année 2021 a été marquée par notre affiliation directe à la FFESSM, dans laquelle Jean Sicre et Eric Bouchet sont très impliqués à des titres différents, mais qui tous deux assurent un relais efficace et dans les deux sens pour les informations, actions et finances.

C'est par ce type de partenariats et de relations que nous pouvons porter la voix de la recherche en archéologie sous-marine dans différents secteurs, étayer nos actions et associer les moyens et les intelligences.

Tout ce que j'ai évoqué jusqu'à présent concourt à la réalisation d'un programme d'activité qui a je pense été riche en 2021 avec des actions de terrain en Roussillon, comme à l'étranger. Seuls les sondages prévus en 2021 à Collioure n'ont pu avoir lieu comme prévu à l'automne en raison d'un calendrier personnel trop chargé. Ces opérations vous seront détaillées par la suite. Toutes n'ont pas été facile à engager et à porter, je pense notamment aux fouilles de Tyr dans un contexte économique et social local complexe. Elles ont pu avoir lieu car leurs différents responsables n'ont pas baissé les bras et ont tenu à ce qu'elles se déroulent dans tous les cas. Merci à eux.

Pour conclure, il me semble, comme depuis de nombreuses années, que l'avenir de l'Aresmar est globalement serein si on prend les principaux indicateurs matériels, financiers, techniques scientifique et surtout humains.

Je souhaite toutes et tous vous remercier pour cela ».

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Bilan d'activités

Exceptionnellement cette année, le Président présente le bilan, la secrétaire n'ayant pu assumer ses fonctions jusqu'à l'issue du mandat, et le secrétariat adjoint étant vaquant.

Les effectifs sont restés stable pour l'année 2021 avec 63 membres cotisants, 13 membres d'honneur et 297 contacts de sympathisants et d'anciens membres.

En termes d'actions de terrain, l'année 2021 a été riche.

- Opérations d'avant saison

Malgré la situation sanitaire, l'Aresmar quand même pu effectuer huit journées de préparation du matériel et des bateaux durant l'hiver et le printemps. Ce travail technique a été réalisé en grande partie par Jean-Charles Ribes. Après une grosse intervention mécanique sur l'inverseur du bateau nécessitant de sortir du moteur, un carrossage de la liaison pont-coque avec la mise en place d'une protection inox/néoprène et une mise en peinture des superstructures, le bateau a été mise à l'eau en avril. L'équipe a repeint les carroyages de fouilles, refait l'alimentation en électricité du compresseur, et a effectué la révision du petit matériel et des pompes ainsi que les TIV sur les blocs de plongée. Tous les détendeurs ont été révisés chez Fantasia à Toulouse.

Ces journées sont indispensables au bon fonctionnement du matériel lors des chantiers archéologiques de l'été ou de l'automne et font pleinement partie des activités de l'association. Elles ont mobilisé une plus d'une vingtaine de membres.

En matière de matériel, il faut noter l'achat d'une nouvelle motopompe, qui permet de disposer de cinq aspirateurs fonctionnels (quatre en service et un en réserve en cas de panne). La dépense de 500 € a été permise par l'octroi des subventions du Département (1500 €) et de la Région (2000 €).



- Opérations de terrain

Plongée de repérage sur le secteur Banyuls-sur-Mer entre avril, mai et juin :

Cette année, la mise à l'eau du bateau s'est effectuée plus tôt qu'habituellement. De ce fait, les équipes ont disposé de quatre week-ends supplémentaires pour plonger et vérifier certains points, tout en intégrant des étudiants de l'UPVD non-classés hyperbare. Ces week-end permettent aussi d'accueillir des plongeurs non classés et nous préparer aux plongées purement archéologiques.



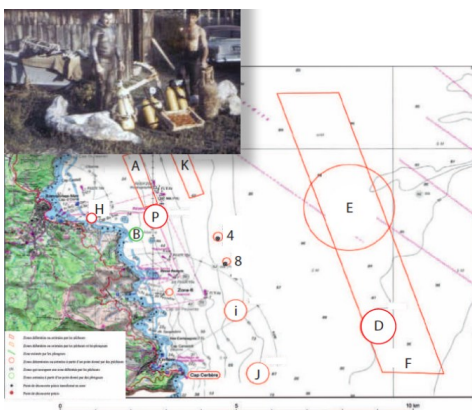
Prospection et repérage à Banyuls-sur-Mer en juillet et août 2021 :

Oscar Encuentra a dirigé une opération de prospection à partir de la déclaration de Louis Salembien, ancien pêcheur et plongeur, qui a relaté la même découverte à Franck Brechon et Leslie Lambert à l'occasion de la réalisation de son mémoire de Master, en indiquant deux zones différentes, non loin l'une de l'autre vers le cap l'Abeille. Étant donné qu'il a amené Franck Brechon sur les lieux en bateau, c'est cette zone qui a été priorisée.



Les prospections ont révélé peu de matériel archéologique, mais ont techniquement bien fonctionné. Les recherches seront à poursuivre sur la zone qui correspond bien à la description de Louis Salembien.

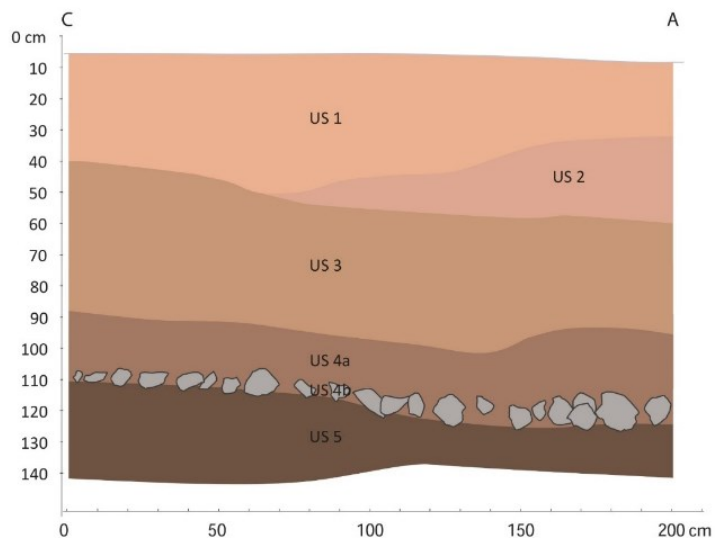
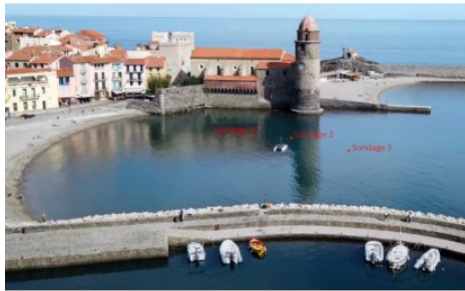
L'éloignement de la zone de prospection par rapport au port n'a pas posé de difficultés, et les navigations se sont même bien passées et ont été des moments agréables.



Collioure 1A :

Il n'y a pas eu d'opération de terrain à Collioure en 2021, mais Franck Brechon nous présente un bilan de l'étude du mobilier qui n'avait été présentée en 2020 car réalisée au printemps 2021.

Le gisement Collioure 1A, contrairement aux observations des années 1986-1992 est stratifié et présente, outre un épandage de mobilier à la chronologie très large en surface, un niveau de l'Antiquité tardive avec essentiellement du mobilier d'importation orientale (amphores Lra 1). Les niveaux du haut Empire sont très ténus et en revanche, un niveau des II^{ème} - I^{er} s. av. n. è. livre un ensemble de fragments d'amphores gréco-italiques et Dressel 1A, de la vaisselle de cuisine italique, ainsi qu'une nappe de cailloux calcaires exogène (possiblement du lest).



Tyr (Liban) :

L'opération de sondages à Tyr dirigée par Jean Sicre et Ibrahim Nouredine a pu avoir lieu malgré le contexte économique, social et sanitaire que connaît le pays. En effet, les financements obtenus auprès de l'Honor Frost Fondation en 2020 restaient acquis pour l'année 2021. De même, l'opération a été facilitée par la participation de la réserve marine de Tyr, et notamment par son président qui se trouve être aussi le maire de la ville. Ainsi, le sondage du môle phénicien s'est poursuivi du 18 septembre au 17 octobre, laissant apparaître 7 niveaux d'assise et un marquage singulier de blocs. Un relevé photogrammétrique complet du secteur a aussi été effectué.

Tibériade :

L'opération conduite sur le port sud de Tibériade par Emmanuel Nantet a eu lieu en 2021 à la suite de l'opération de 2020. Elle a accueilli des étudiants du Master APPM de l'Université de Perpignan. Elle a porté sur le rempart /quai dressé sur les bords du lac de Tibériade au sud de la ville. Cette opération est le fruit d'un partenariat entre l'UPVD, l'Université d'Haïfa et l'Aresmar.

Némi (Italie) :

Emmanuel Nantet en association avec l'Université de Rome et l'Aresmar a réalisé une prospection/sondages en milieu lacustre dans le lac de Némi afin de dresser un état des lieux des vestiges subsistants après le dégagement des épaves des navires de Caligula. Différents

Actions de médiation

L'Aresmar a été invitée à intervenir à Banyuls fin juillet dans le cadre du projet sur les écosystèmes marins de l'association Majonk, sur la jonque Cybèle. Cela a permis de nouer des échanges intéressants avec une vingtaine de personnes qui ne connaissaient pas le concret de l'archéologie maritime.

L'Aresmar a aussi participé aux Journées du Patrimoine avec une conférence assurée à Collioure par Georges Castellvi et Franck Brechon, accompagnés d'Ingrid Dunyah (*Côte Verneille : Ibères, Grecs et Romains au travers de l'archéologie sous-marine et terrestre*).

Enfin, Georges Castellvi et Pierre Coureux ont assuré une conférence aux archives départementales sur Yves Chevalier, à l'occasion de la parution de leur ouvrage biographique.

Ces temps permettent de rencontrer un public, mais aussi de diffuser le livre *Trente ans d'archéologie sous-marine en Roussillon* dont la vente se poursuit bien.



Nos absences :

À noter deux « ratés » de l'Aresmar. À la suite d'une erreur d'envoi de l'invitation induisant à une réception tardive de cette dernière, nous n'avons pas été présents au salon des associations de Port-Vendres, de même qu'au nettoyage du port de Port-Vendres organisé notamment par le club de plongée Le Paradis des bulles pour lequel nous avons aussi eu une information très tardive. Il est important que nous puissions participer à ces actions en 2022.



- Section plongée FFESSM :

2021 a été la première année d'affiliation de la section plongée à la FFESSM. Elle compte 12 licenciés au 30/11/21.

Il a été nécessaire de préciser dans le courant de l'été la nature des plongées pouvant être considérées comme relevant de l'Aresmar :

- ne sont considérées comme plongées réalisées dans le cadre de l'Aresmar que les plongées organisées ou autorisées par un membre du bureau ;
- s'il y a une finalité archéologique, la présence d'une personne formée à l'archéologie (FFESSM/université) est obligatoire pour qu'il s'agisse d'une plongée Aresmar ;

- ces plongées doivent être annoncées et ouvertes à tous les membres dans la limite des prérogatives de plongée de chacun et des places disponibles ;
- seules ces plongées donnent le droit d'utiliser du matériel de l'Aresmar (blocs, détenteurs, compresseur...) et ouvrent à une défiscalisation éventuelle pour les frais engagés.

- Hyperbarie :

Les CAH de 16 membres ont été convertis dans le cadre de deux envois de demandes groupés du CAH B vers le CAH Bb en application de la nouvelle réglementation, nombre auquel il faut ajouter les personnes ayant directement envoyé leur dossier au Drassm. On peut donc considérer que l'ensemble des participants habituels de nos opérations ont obtenu la conversion nécessaire.

Par ailleurs, l'opération de prospection de Banyuls – Port-Vendres a permis d'accueillir sept personnes pour lesquelles nous avons sollicité une « attestation temporaire » en application de la nouvelle réglementation.

Le bilan d'activité est adopté à l'unanimité.

Bilan financier

- Etat des comptes 2021:

	Compte courant	Compte épargne	Total
Soldes à la banque au 04/12/2020	4 199,25 €	1 747,92 €	5 947,17 €
Soldes à la banque au 02/12/2021	6 738,21 €	1 747,92 €	8 486,13 €
			Solde + 2 538,96 €

- Bilan 2021:

Les recettes 2021 se sont élevées à 30 107,54 € et les dépenses à 28 044, 00 € soit un solde positif de 2063,54 €.

Sur cette base, des entrées de subventions restent à percevoir :

- les 20% de la subvention du Drassm pour l'opération de Collioure en 2020, soit 360 € ;
- les 20% de la subvention du Drassm pour l'opération de Banyuls-sur-Mer, soit 160 € ;
- la subvention de la région Occitanie qui s'élève à 2 000 € ;
- la subvention du département des Pyrénées-Orientales qui se monte à 1 500€ ;

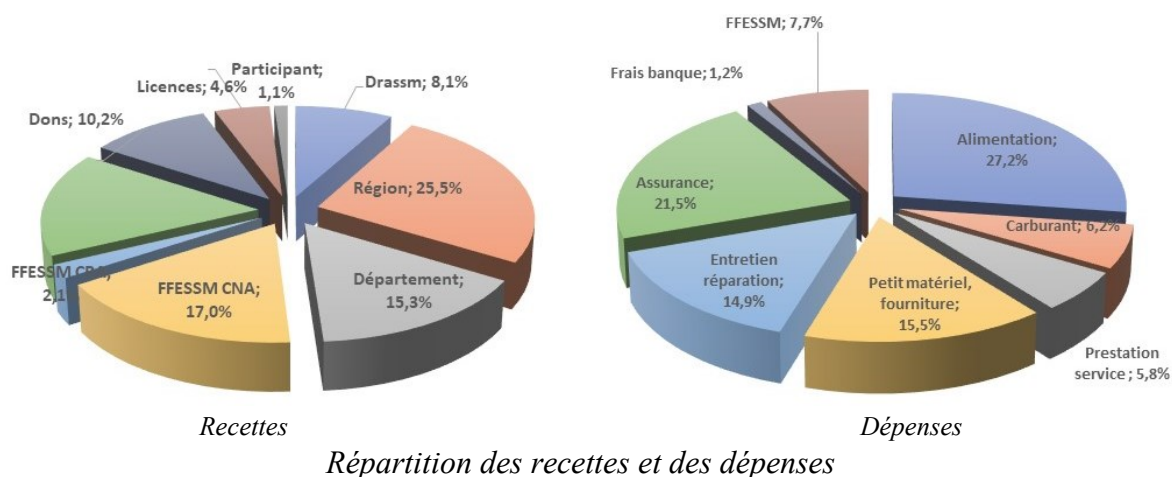
Il reste aussi 2 000 € de dépenses engagées mais non soldées pour l'opération de Némi.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	- 24 431,03 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	262,60 €
Achats matières et fournitures	- 4 404,52 €	73 - Dotations et produits de tarification	- €
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation	6 672,43 €
Abandon frais	- 20 026,51 €	État :	
61 - Services extérieurs	- 2 591,38 €	DRASSM	800,00 €
Locations			
Entretien et réparation	- 1 061,30 €	Conseil.s Régional(aux)	2 500,00 €
Assurance	- 1 530,08 €	Conseil.s Départemental(aux)	1 500,00 €
Documentation	- €	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	- €
62 - Autres services extérieurs	- 97,39 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	- €	Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)	
Publicité, publications	- 15,36 €	Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	
Déplacements, missions			
Services bancaires, Poste, autres	- 82,03 €	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
63 - impôts et taxes	- €	Autres établissements publics (FFESSM)	- €
Impôts et taxes sur rémunération		Commission Nationale Archéologie	1 667,70 €
Autres impôts et taxes		Commission Régionale Archéologie	204,73 €
64 - Charges de personnel	- €		
Rémunération des personnels			
Charges sociales			
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
		UPVD	- €
65 - Autres charges de gestion courante	- 924,20 €	75 - Autres produits de gestion courante	23 172,51 €
Autre dépense	- 372,80 €	Cotisations	2 586,00 €
FFESSM	- 551,40 €	Dons manuels - Mécénat	- €
		Licence	452,00 €
		Participants	108,00 €
		Abandon frais	20 026,51 €
66 - Charges financières	- €	76 - Produits financiers	- €
67 - Charges exceptionnelles	- €	77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	- €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
69 - Impôts sur les bénéfiques (IS) ; Participation des salariés	- €	79 - Transfert de charges	- €
TOTAL DES CHARGES	- 28 044,00 €	TOTAL DES PRODUITS	30 107,54 €
Excédent (bénéfice)	2 063,54 €		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	- 36 600 €	87 - Contributions volontaires en nature	36 600 €
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et services	- 21 600 €	Prestations en nature	21 600 €
Prestations			
Personnel bénévole	- 15 000 €	Dons en nature	15 000 €
TOTAL	- 66 708 €	TOTAL	66 708 €

À l'heure actuelle, le solde est positif notamment en raison de la subvention du Conseil régional (2 000 €), du Conseil départemental (1 500 €), de la Commission nationale de l'archéologie de la FFESSM (1 667,70 €) et de la Commission régionale de l'archéologie FFESSM (204,73 €), les seuls crédits du Ministère de la Culture (800 €) ne permettant plus d'envisager un fonctionnement normal de l'Aresmar et la réalisation des opérations archéologiques projetées.

Parallèlement, nos principales charges sont constituées de dépenses courantes pour les opérations et l'entretien du matériel. En particulier, le maintien de l'équipe de fouille avec les repas est honéreux, mais leur prix de revient est maîtrisé puisqu'il est passé de 4 € en 2020 à 3,80 € en 2021, soit un total de 1 368 € pour 10 personnes sur 6 jours durant 3 semaines, hors petit déjeuner. A noter aussi pour l'opération de Banyuls une dépense élevée en carburant à

443 € liée à la distance de navigation pour effectuer le trajet Port-Vendres/Banyuls-sur-Mer



Outre les dons, les abandons de frais concédés par les membres en 2021 s'élèvent à 20 026,51 € et constituent une aide matérielle importante, supérieure aux subventions perçues.

À noter aussi les contributions volontaires en nature de la commune de Port-Vendres estimées à 21 600 € (mise à disposition de biens et locaux CER Bleu Marine, local rue Combes, hangar bateau).

Enfin, l'engagement du personnel bénévole sur les opérations, la préparation, l'entretien et la gestion de la structure est valorisable à hauteur de 15 000 €.

Quitus est donné à l'unanimité à la Trésorière pour sa gestion de l'exercice 2021.

Renouvellement des instances

L'assemblée générale 2021 est électorale. Franck Brechon a d'abord remercié les membres du bureau et les conseillers pour leur implication dans l'association durant les deux années écoulées. Après consultation des membres sortants, tous souhaitent poursuivre leur engagement à l'exception d'Elodie Capet, secrétaire. C'est proposé que Leslie Lambert qui prenne sa relève, avec à ses côtés Aurélie Albaret en tant que secrétaire adjointe. De même, il propose que Boris Gali intègre le conseil conseiller, en occupant le poste vacant laissé par Cyr Descamps.

En choisissant de jeunes chercheurs pour ce renouvellement, le président fait remarquer que la relève est assurée.

Après appel des candidatures et scrutin à mains levées sont élus à l'unanimité :

- Président : Brechon Franck
- Vices-présidents : Castellvi Georges, Sicre Jean
- Secrétaire : Lambert Leslie
- Secrétaire adjointe : Albaret Aurélie
- Trésorière : Kastelnik Jocelyne
- Trésorier adjoint : Bouchet Eric
- Conseillers : Charly Camillieri, Oscar Encuentra, Martin Galinier, Guillaume Martins, Emmanuel Nantet, Jean-Charles Ribes, Boris Galy, Séverine Romestant.

Perspective 2022

Poursuite des opérations engagées sur Banyuls-sur-Mer / Collioure / Tyr / Tibériade :

Une demande de prospection a été déposée par José-Oscar Encuentra, Franck Brechon et Leslie Lambert afin de vérifier des points de découvertes communiqués par des pêcheurs et des plongeurs. Franck Brechon ouvrira de nouveaux sondages sur Collioure 1A, Jean Sicre renouvelle son opération à Tyr et Emmanuel Nantet à Tibériade.

Plongée de repérage en avant saison :

De nouvelles plongées d'avant saison seront organisées avec le soutien du parc marin du Golfe du Lion qui met gracieusement à notre disposition un ROV.

Travaux sur le bateau :

Comme chaque début d'année, un temps est pris pour la révision du matériel et pour les travaux d'entretiens. Pour cette année 2022, il est question de s'occuper en priorité de l'inverseur et de l'électricité. Bien évidemment, d'autres travaux sur l'ensemble du matériel et l'engagement de tous est nécessaire.

Conférences :

Nous sommes sollicités par la nouvelle librairie port-vendraise Oxymore pour une rencontre d'auteur/présentation d'ouvrage qui pourrait avoir lieu à l'occasion des Journées Nationales de l'Archéologie.

Une conférence publique est aussi à prévoir à Port-Vendres, ainsi qu'à Collioure à l'issue des fouilles de ce printemps.

Participation au nettoyage du port et au salon des associations de Port-Vendres :

Un premier nettoyage du port a été effectué en 2021. Si l'opération est reconduite en 2022 il est décidé d'y participer car ce type d'opération pourrait nous permettre de repérer divers vestiges et contribuer à des actions collectives de préservation de l'environnement.

Nous devons aussi être présents au salon des associations de Port-Vendres afin de continuer à sensibiliser le public au potentiel archéologique du littoral et à sa préservation de ce dernier.

Renouvellement du conventionnement UPVD :

La convention de partenariat Aresmar/UPVD-Cresem signée en 2019 est à renouveler. Le bilan de cette convention signée sous l'impulsion de Georges Castellvi et Martin Galinier est positif pour l'Aresmar. Cette convention permet d'adosser l'Aresmar à l'université pour ses travaux de recherches, tout en participant à la vie universitaire. Cela permet notamment de créer des dynamiques de recherche, mais aussi pédagogiques, en accueillant des étudiants en stage sur les opérations de terrain. Il apparaît donc que le renouvellement de la convention est à souhaiter. Les démarches en ce sens sont engagées avec l'UPVD et l'assemblée générale exprime son souhait de signer une nouvelle convention avec l'UPVD.

Habilitation à la formation hyperbare :

L'arrêté précisant le contenu de la formation hyperbare étant sorti en 2020 et un premier travail ayant été effectué en 2021, il paraît possible de finaliser la demande d'habilitation pour 2022 et de devenir ainsi organisme formateur. Eric Bouchet pilote ce projet en compagnie de Séverine Romestant et de Franck Brechon.

Budget prévisionnel 2022

CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	7 500 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	- €
Achats matières et fournitures	6 000 €	73 - Dotations et produits de tarification	- €
Autres fournitures	500 €	74 - Subventions d'exploitation	11 300 €
Abandon frais	1 000 €	État :	
61 - Services extérieurs	3 900 €	DRASSM	2 800 €
Locations			
Entretien et réparation	2 000 €	Conseils Régional(aux)	2 500 €
Assurance	1 400 €	Conseils Départemental(aux)	1 500 €
Documentation	500 €		
62 - Autres services extérieurs	1 400 €	Commission Nationale Archéo FFESSM	3 000 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commission Régionale Archéo FFESSM	500 €
Publicité, publications	600 €		
Déplacements, missions	600 €	Codep 66 FFESSM	1 000 €
Services bancaires, autres	200 €		
63 - impôts et taxes	- €	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel	- €	Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)	
Rémunération des personnels		Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	
Charges sociales		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Autres charges de personnel		Autres établissements publics	
		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante	- €	75 - Autres produits de gestion courante	3 800 €
		Cotisations	1 300 €
		Dons manuels - Mécénat	1 500 €
		Abandon frais	1 000 €
66 - Charges financières	- €	76 - Produits financiers	- €
67 - Charges exceptionnelles	- €	77 - Produits exceptionnels	- €
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	2 300 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés	- €	79 - Transfert de charges	- €
TOTAL DES CHARGES	15 100 €	TOTAL DES PRODUITS	15 100 €
Excédent prévisionnel (bénéfice)	- €	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	- €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	15 686 €	87 - Contributions volontaires en nature	15 686 €
860 - Secours en nature		870 - Bénévolet	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	8 386 €	871 - Prestations en nature	8 386 €
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	7 300 €	875 - Dons en nature	7 300 €
TOTAL	30 786 €	TOTAL	30 786 €

L'Assemblée autorise le Président à déposer les demandes de subventions figurant dans le budget prévisionnel, à savoir : Etat (Drassm), Région Occitanie, Département des Pyrénées-Orientales, Communes, FFESSM (instances nationales, régionales et départementales).

Le budget prévisionnel est présenté par la Trésorière. Il est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est clôturée à 12 h 20.